



Règlement du jeu concours « Récompenser nos Héros »

Organisation du jeu

L'association Ouvrir Les Yeux (SIRET : 53006985500027), dans le siège social est

Maison des associations, 45 rue François Gauthier, 62300 Lens

Organise un jeu intitulé « Récompenser nos Héros », dans le cadre de l'événement caritatif « Course des Héros » 2019.

Ci-après dénommé « le Jeu ».

Objet du jeu

Dans le cadre du jeu, un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants,

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité,

Ci-après « le Règlement ».

La Course des Héros

L'association Ouvrir Les Yeux participe pour la première fois cette année à la Course des Héros.

Pour rappel : La Course des Héros est un défi caritatif et sportif organisé tous les ans. Chaque participant s'inscrit et collecte d'abord un minimum de dons pour l'une des 250 causes présentes (par exemple la nôtre..!). Ensuite, il choisit de courir ou de marcher le jour J dans l'une des villes où l'association est inscrite, sur une distance de 2 km, 6 km ou 10 km.

A votre rythme, et dans la convivialité, devenez notre Héros d'un jour. Pour les petits et les grands, la course est accessible à tous puisque faisable également avec canne blanche, béquilles, chiens guides, fauteuils roulants... avec ou sans accompagnateur.

Cette année, 3 lieux sont proposés :

- Le 16 juin 2019 : Bordeaux et Lyon,
- Le 23 juin 2019 : Paris.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<https://www.ouvrirlesyeux.org/2018/11/07/course-des-heros-ouvrir-les-yeux/>

DATE ET DURÉE

Le jeu se déroule du 01/12/2018 au 23/06/2019.

L'association se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

LOTS MIS EN JEU

Au 04/06/2019, les lots mis en jeu sont **2 boîtes de jeu Toutilix** d'une valeur unitaire de 39,00 TTC, ainsi que des **T-shirt de sport personnalisés « Super OLY »**.

Toutilix est un jeu de société 100% accessible aux personnes déficientes visuelles et aux personnes valides, édité par l'association Accessijeux.

- L'une des boîtes est mise en jeu pour les participants à la course,
- L'autre boîte est mise en jeu pour les donateurs.

CONDITION DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à :

- Toute personne physique qui participe en tant que coureur ou marcheur à Paris, Lyon, ou Bordeaux, et ayant récolté sur sa page de collecte 50€ ou plus au profit d'Ouvrir Les Yeux.
- Toute personne physique ayant effectué un don sur une ou plusieurs page(s) de collecte de nos participants d'un montant minimum total de 10€.

CHANCES DE GAIN

Lot n°1 – Une boîte de jeu Toutilix.

Le lot n°1 est réservé aux participants à la course.

Dès lors que le participant a récolté sur sa page de collecte un minimum de dons de 50€, il comptabilise 1 chance de gain. Pour chaque tranche de 50€ supplémentaires collectés, il bénéficie d'1 chance de gain supplémentaire.

Par exemple, à la clôture de sa page de collecte, le participant a récolté 270€. Il bénéficie alors de 5 chances de gain.

Lot n°2 – Une boîte de jeu Toutilix.

Le lot n°2 est réservé aux donateurs.

Le donateur obtient une chance de gain pour chaque tranche de don de 10€ effectué sur une des pages de collecte de nos participants, dans la limite d'un total de 50 €.

Le donateur obtient ensuite une chance de gain supplémentaire pour chaque tranche de 50€ de don supplémentaire.

Par exemple, le donateur a effectué un don de

- 20€ sur la page de collecte de Monsieur A, il totalise 2 chances de gain.
- 40€ sur la page de collecte de Madame B, il totalise 5 chances de gain car les 5 tranches de 10€ sont atteintes.
- 95€ sur la page de collecte de Madame C, il totalise 7 chances de gain car 2 tranches de 50€ viennent s'ajouter aux 5 tranches de 10€.

Les participants à la course peuvent également effectuer un don sur une des pages de collecte, dont la leur. Dans ce cas, ils peuvent eux aussi obtenir 1 ou plusieurs chance(s) de gain selon les mêmes règles définies ci-dessus.

Par exemple : le participant a récolté 250€ sur sa page de collecte et a effectué un don de 30€ sur une page de l'un de nos participants, il comptabilise au total 8 chances de gain.

Lors des tirages au sort, si le participant est tiré au sort pour le lot n°1 **ET** le lot n°2, seul le lot n°1 lui sera attribué, et le lot n°2 sera remis en jeu.

Lot n°3 – Des T-shirts personnalisés « Super OLY »

Le lot 3 est réservé aux participants à la course.

Tout participant ayant atteint son objectif de collecte et présent sur le village de la course le jour J se verra offrir un T-shirt. Cependant, nous ne pouvons garantir aux personnes inscrites très tardivement la remise du T-shirt et la taille souhaitée.

Lot n°4 – Des T-shirts personnalisés « Super OLY »

Le lot 4 est réservé aux donateurs.

Les règles sont les mêmes que pour le lot 2.

La mise en jeu du lot 4 aura lieu si et seulement si la quantité restante de T-shirts nous le permet.

Les participants éligibles au lot n°3 ne peuvent pas bénéficier du lot n°4.

Modalités des tirages au sort :

Les tirages au sort auront lieu après le 23 juin.

Remise des gains

Les résultats des tirages au sort seront annoncés sur le site de l'association Ouvrir Les Yeux et sur sa page Facebook. Les gagnants seront contactés par téléphone, ou par mail, ou par courrier. Les lots seront envoyés par voie postale, ou remis en main propre si la situation géographique nous le permet. Les frais postaux seront à la charge de l'association.

L'association Ouvrir Les Yeux ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou de perte relative au transport.